

# Assurer la continuité pédagogique en Lettres-histoire-géographie

En cette période particulière où les établissements de notre académie sont fermés, nous tenions à vous faire part de tout notre soutien, de notre sollicitude et de notre engagement à vos côtés. Le contexte nous amène à nous inscrire dans un enseignement à distance, il est effectivement essentiel de maintenir le lien avec vos élèves.

Nous avons souhaité vous accompagner en vous proposant quelques outils et ressources qui ont vocation à poursuivre les situations d'apprentissages que vous avez mises en place. L'usage d'une classe virtuelle permettant de proposer à distance vos séquences habituelles constitue une étape essentielle et permet de maintenir une dynamique pédagogique qui se situe dans la continuité de votre action.

Nos élèves peuvent rencontrer des difficultés pour s'engager dans cette modalité de travail nouvelle pour eux et pour apprendre dans un contexte particulièrement anxiogène. Aussi est-il souhaitable d'agir de manière réfléchie dans un cadre clair aisément appropriable. Les conseils qui suivent sont destinés à vous aider dans cette démarche.

## Utiliser les outils institutionnels à notre disposition

L'ENT est la plateforme de travail privilégiée à partir de laquelle il vous est possible de poster des documents au format .pdf, des consignes de travail, de participer aux forums d'échanges...

Le CNED propose des classes virtuelles. Dès votre inscription sur le site <https://lycee.cned.fr>, un tutoriel d'animation et un guide pour les élèves vous seront accessibles.

Le site académique des enseignant-e-s en Lettres-histoire et géographie nous permet de communiquer avec vous et de vous proposer des ressources disciplinaires.

## Définir un cadre d'action clair

Les élèves risquent de recevoir une grande quantité de courriels, de se voir invités à de nombreuses classes virtuelles, de recevoir un nombre important de devoirs à réaliser. Pour qu'ils puissent s'organiser et que leurs apprentissages soient facilités, le cadre de travail que vous leur proposez doit être clair et prévisible et que vos interventions soient limitées.

Les premiers retours nous indiquent qu'il est préférable que les classes virtuelles soient de courte durée, qu'elles se tiennent à des rythmes réguliers, dans des intervalles de temps circonscrits et annoncés aux élèves : 2 à 3 fois par semaine selon les classes et pour une durée maximale de 30 à 45 minutes. En effet, les modalités pédagogiques sont contraintes par le travail à distance et seront davantage descendantes qu'inductives et comporteront moins d'interactions. D'autre part, il est nécessaire que les interventions des professeurs ne soient pas désorganisées. **Il vous revient de formaliser une organisation cohérente des enseignements en lien avec votre chef d'établissement.**

Nos élèves sont dans l'ensemble peu habitués au travail autonome. Un forum facilitant les échanges entre élèves et de professeur à élèves peut être activé dans des créneaux horaires définis et annoncés.

Lorsque vous déposez des documents et des consignes de travail dans le casier de l'ENT, pensez à définir une date de retour attendue.

Enfin, dans ce contexte si particulier, l'évaluation sommative ne peut être notre priorité.

**Des ressources disciplinaires sont à votre disposition dans ce dossier.**